Fellering

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

JUILLET 2018

http://fellering-alsace.fr

Bel été à tous !

page 22 — Jardinage à l'école

page 25 — Les conscrits

pages 26/27 — Journée citoyenne

Les finances communales

Sommaire

2 Les finances communales
4 Restructuration du coeur de village
6 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
9 La vie associative
19 Quelques moments avec notre équipe technique
20 Avec nos écoles
22 Le Conseil Municipal des Jeunes
24 La vie du village
28 Infos diverses

Mairie de Fellering
60 Grand Rue
68740 FELLERING
Tél. 03 89 82 60 72
Fax 03 89 38 24 28
E-mail : mairie@fellering.com

Impression :
MACK Oberhergheim
Juillet 2018 - Bulletin tiré à 900 ex.

Conception : Sylvette GODIER

Création & mise en page :
REPAIR - 07 61 41 55 78

Crédit photos :
Associations locales,
A. & J.J. LUTENBACHER
J.P. KOHLER et G. KANDERA

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées de l'année 2017 et a été approuvé le 6 avril 2018 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune et les dépenses liées à l'entretien des bâtiments, de la voirie et des charges quotidiennes (eau, électricité...) ; de l'autre, la section d'investissement qui inclut les projets à moyen et long terme de la collectivité.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle permet à la collectivité d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Il est à relever que les recettes de fonctionnement de la commune ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Les impôts locaux représentent une recette de 564 404 € pour l'année 2017.
Les recettes de fonctionnement 2017 s'élèvent à 1 246 756.34 €.
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent au total 1 144 403.76 €.
Le compte administratif 2017 présente donc un excédent en fonctionnement de 102 352.58 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** tout ce qui fait varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment pour l'année 2017 de l'installation d'un portail sécurisé avec vidéophone à l'école, de l'isolation des combles de l'école, de l'acquisition de chaises, meubles et jeux pour l'école, de la démolition de la friche 62 Grand'Rue, du remplacement de l'éclairage public de certaines rues par des leds.

Les dépenses d'investissement 2017 représentent au total 300 755.18 €.

- **en recettes**: celles dites patrimoniales perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement et les ventes d'immobiliers.

Les recettes d'investissement 2017 s'élèvent à 338 844.19 €.

La section d'investissement présente donc un excédent de 38 089.01 € pour l'année 2017.

Récapitulation CA 2017

Section de fonctionnement	**Dépenses :** 1 144 403.76 €	**Recettes :** 1 246 756.34 €
Section d'investissement	**Dépenses :** 300 755.18 €	**Recettes :** 338 844.19 €
Reports 2016	61 656.53 € de déficit de la section d'investissement	737 676.68 € d'excédent de la section de fonctionnement
TOTAL	**1 506 815.47 €**	**2 323 277.21 €**

Soit un excédent global de 816 461.74 €.

LE BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018 ; il a été voté le 06 avril 2018 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt et de mobiliser chaque fois que possible des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Région et de tout autre organisme.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des dotations versées par l'Etat, des impôts locaux et diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement de la commune ont beaucoup baissé du fait de la constante diminution des aides de l'Etat. La DGF - Dotation Globale de Fonctionnement - représente l'aide la plus importante mais a baissé de 68 905 € entre 2014 et 2018 :

- 2014 : 206 783 €
- 2015 : 182 289 €
- 2016 : 155 835 €
- 2017 : 141 052 €
- 2018 : 137 878 €

Quant aux impôts locaux dont les taux n'ont pas augmenté depuis 2014, ils représentent une prévision de 573 576 € pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 251 030 €
- Taxe foncière sur le bâti : 271 609 €
- Taxe foncière sur le non bâti : 50 937 €

Les recettes de fonctionnement nettes 2018 représentent 1 177 657.68 € auxquelles s'ajoute un excédent cumulé de 816 461.74 €, soit un montant global de 1 994 119.42 €.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent au total 1 994 119.42 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe en dépenses tout ce qui fait varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment pour cette année d'acquisitions pour l'école (meubles, jeux, ordinateurs), de matériel pour les ateliers municipaux, du site internet, de travaux divers (changement de l'éclairage public par des lampes LED, installation d'une plaque sur le Monument aux Morts existant), des frais d'études sur la voirie et surtout la réhabilitation de la mairie et de l'atelier municipal qui représente l'investissement le plus conséquent.

Deux types de recettes coexistent, celles dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus.

LE BUDGET FORET 2018

Le budget forêt 2018, voté par le conseil municipal à l'unanimité lors de la séance du 16 mars 2018, est d'un montant global de 700 185.48 €, soit une baisse de 38 371.51 € par rapport au budget prévisionnel de 2017. Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour les sections d'investissement et de fonctionnement respectivement à hauteur de 94 100 € et de 606 085.48 €.

En matière de recettes de vente de bois, la somme de 264 600 € est inscrite, ce qui correspond à une baisse de 25 400 € par rapport à 2017.

Exceptionnellement, la commune prévoit l'acquisition de parcelles forestières pour une somme de 15 000 €.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	23 567.52 €	Virement de la section de fonctionnement	290 362.29 €
Remboursement d'emprunts	42 000 €	FCTVA	322 905.43 €
Travaux sur bâti dont mairie et atelier	1 801 000 €	Excédent de fonctionnement	23 567.52 €
Travaux de voirie	40 200 €	Produits de cession	/
Autres travaux	14 800 €	Taxe aménagement	5 000 €
Autres dépenses	12 300 €	Subventions	696 082.79 €
Dépenses imprévues	40 000 €	Emprunt	600 000 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	2 000 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	37 949.49 €
Total général	**1 975 867.52 €**	**Total général**	**1 975 867.52 €**

Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 570 253.05 €
- du Département : 71 000 €
- de la Région : 50 409 €
- autres : 4 420.74 €

Restructuration du cœur de village

Après de nombreuses difficultés, la démolition de l'ancienne friche entre la mairie et l'église a enfin été conduite à son terme en avril dernier et a permis dans la foulée un aménagement sommaire et provisoire de l'espace, qui a été réalisé en régie par notre équipe technique.

Quant au projet de restructuration de la mairie et de l'atelier, il entre également dans une phase de concrétisation. Une première réunion avec l'ensemble des entreprises retenues suite aux résultats du marché public a eu lieu le 13 juin dernier et a permis de caler un planning prévisionnel des travaux qui devraient s'étaler de septembre 2018 à fin décembre 2019.
La phase 1 prévoit la construction du nouvel atelier, la démolition des anciens bâtiments et l'aménagement de la cour technique ; elle devrait démarrer en septembre 2018 pour se terminer en avril 2019. La phase 2 suivra ensuite avec la démolition partielle de la toiture arrière de la mairie, la construction de l'extension arrière de la mairie et les aménagements extérieurs.

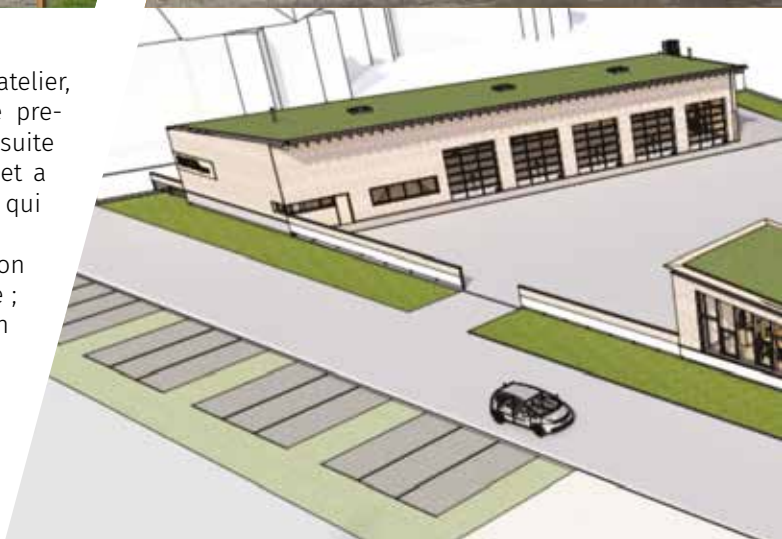

Restructuration du cœur de village

Un avant-projet d'aménagement de la place a été réalisé par les services de l'ADAUHR et une mission de maitrise d'œuvre devra définir précisément les aménagements pérennes à venir, à savoir des places de parking, des espaces verts et des toilettes publiques, travaux qui pourraient être entrepris fin 2019 ou courant 2020, dans la mesure où le plan de financement le permettra.

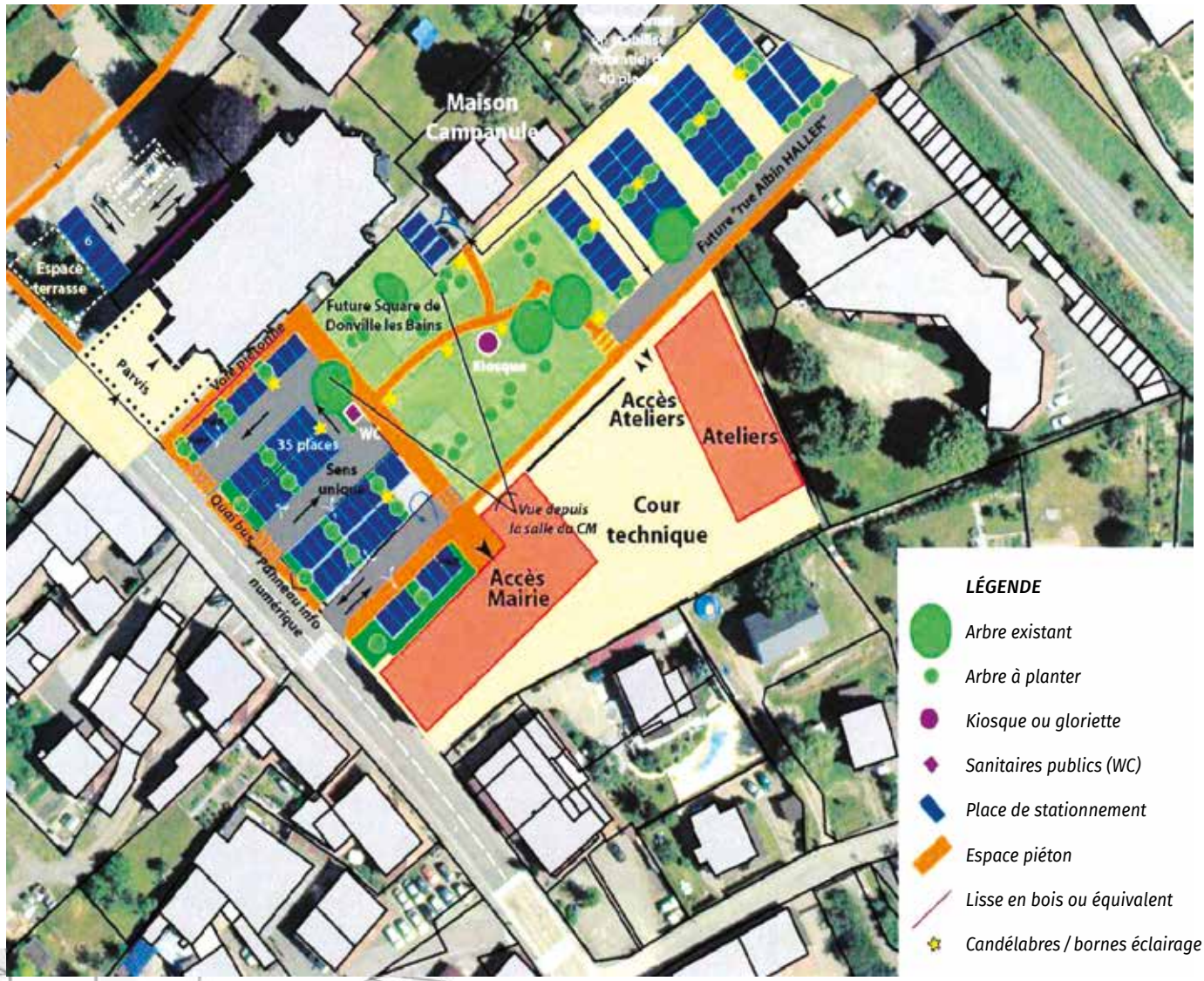

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes de la vallée de St Amarin nous informe que les dernières modalités de l'enquête publique pour le PLUi ont été fixées avec M. VALLET, le Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif.

Durée de l'enquête et permanences du Commissaire Enquêteur:
L'enquête publique se déroulera du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 5 octobre 2018 inclus.

Différents moyens de s'exprimer lors de l'enquête publique:

- En se rendant directement en mairies ou au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin durant les horaires d'ouverture et en remplissant le registre d'enquête publique. Un registre sera distribué dans chaque commune et au siège de la Communauté de Communes. Les citoyens pourront également rencontrer le Commissaire Enquêteur durant ses permanences. **Pour Fellering, il tiendra sa permanence le mercredi 26 septembre 2018 de 13h à 15h.**
- En envoyant un courrier adressé au Commissaire Enquêteur à l'adresse postale de la Communauté de Communes.
- En envoyant un mail à une adresse créée à l'occasion de l'enquête publique, à l'usage du Commissaire Enquêteur.

Communiquer sur l'enquête publique:
Un bulletin communautaire spécial dédié au PLUi sera diffusé fin août et permettra aux habitants de comprendre le projet de territoire, la méthodologie employée, les documents composant le dossier du PLUi et les dates de permanence du Commissaire Enquêteur.
Chaque commune pourra également communiquer sur l'enquête publique (par exemple dans les bulletins municipaux, sur les panneaux d'affichage, par courrier...) et sera tenue d'informer le siège de la Communauté de Communes des moyens employés.

Après l'enquête publique:
A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur aura un délai d'un mois pour envoyer son rapport à la Communauté de Communes.

Compte tenu des enjeux forts pour notre territoire, il nous a paru utile de vous informer de la position exprimée par le Conseil Municipal de Fellering en date du 6 avril 2018 ; nous vous proposons ci-dessous le texte in extenso de la délibération:

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Madame le Maire rappelle que le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA), lors de sa séance du 19 décembre 2017, a voté l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Selon les articles L153-16 et L132-7 du Code de l'Urbanisme, le projet de plan arrêté est soumis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration dont les Communes membres de l'EPCI.

Elle rappelle les orientations et les points réglementaires du futur document d'urbanisme.
La transformation du POS intercommunal actuel fait depuis 2009 l'objet d'un long et laborieux travail de réflexion finalisé par un arrêt du PLUi le 19 décembre 2017. Conformément aux réglementations nationales, les enjeux du PLUi portent sur une limitation de l'étalement urbain et sur la densification des centres, enjeux forts qui induisent le déclassement de près de 265 ha de zones constructibles en zones N ou A sur l'ensemble du territoire de la CCVSA.

Il est à relever que les orientations du projet de PLUi s'articulent aussi autour d'objectifs de revalorisation démographique, économique et urbaine, et notre commune de Fellering s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Elle rappelle que l'évolution démographique de notre commune de Fellering a été positive et a connu une dynamique forte en particulier dans les années 2000, et ce pour plusieurs raisons:

- *la création de deux lotissements, celui des Gaertelen et celui de Kelmmatten, composés de lots dont la superficie varie entre 6 et 10 ares ;*
- *quelques dents creuses au centre de la commune ont également pu être construites ;*
- *la zone haute (Stuckelrain en particulier avec des parcelles de 30 ares issues d'un aménagement des années 1970) a connu une mutation importante avec l'évolution des résidences secondaires en habitat permanent ;*
- *34 permis de construire ont été accordés entre 2012 et 2016.*

Fellering a ainsi vu sa population augmenter et se chiffrer à 1757 habitants (recensement 2014).
Mais la tendance s'inverse depuis et les chiffres du recensement 2018 confirment une forte baisse démographique avec seulement 1 668 habitants. Cette importante et rapide baisse est inquiétante et impacte la vie scolaire, l'activité économique et la richesse fiscale de notre commune. D'où la nécessité de maintenir une attractivité forte de notre commune et plus globalement de notre territoire intercommunal ; en dehors de l'offre satisfaisante de services, cette attractivité dépend aussi de l'offre qualitative en matière de foncier.

Différentes remarques et demandes de modifications du projet ont été émises lors de réunions et rencontres préparatoires avec le service instructeur, mais sont malheureusement restées sans effet.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plusieurs réunions de commission ont permis aux conseillers municipaux d'étudier dans le détail les objectifs et les principes d'aménagement du futur PLUi, et de nombreuses réserves ont été émises.

Le Conseil Municipal,

***VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
***VU** le Code de l'urbanisme ;*
***VU** la délibération du Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin en date du 19 décembre 2017 arrêtant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;*

***CONSIDERANT** que conformément à l'article L123-9 du Code de l'Urbanisme, le projet de PLUi a été transmis à la commune sur cédérom et reçu le 17 janvier 2018 et que celle -ci dispose d'un délai de trois mois pour donner son avis.*

***VU** le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, qui comprend un rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, des orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et des annexes ;*
***VU** le débat au sein du Conseil Municipal*

***SUITE** à l'acceptation des membres de l'assemblée, il est procédé à un vote secret :*

Votants : 17 dont 2 procurations.
Chaque membre du conseil municipal, à l'appel de son nom, a glissé dans l'urne son enveloppe de vote.

Résultats du vote :
- *Nombre de votants : 17*
- *Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17*
- *Nombre de bulletins blancs : 0*
- *Avis Favorable : 1*
- *Avis Favorable avec Réserves : 4*
- *Avis Défavorable : 12*

Après en avoir délibéré,

***EMET UN AVIS DEFAVORABLE MOTIVE CI-APRES** sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dans sa version arrêtée le 19 décembre 2017*

Cet avis défavorable est basé sur les réserves suivantes :

1. RESERVES CONCERNANT LES TROIS TYPES D'OAP – ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION – SUR BAN DE FELLERING

OAP MIXTE :
***Parc de Wesserling :** le parti d'aménagement stipule que l'habitation N° 6 route de Bussang est vouée à évoluer en hôtel 4* minimum – en cas de vente, le propriétaire dispose-t-il encore d'une option habitat pour cette propriété ?*
Relevons aussi que la zone Uparc demeure un site d'expérimentation et que le règlement est volontairement très peu détaillé pour laisser une liberté d'organisation au site ; si l'on se réfère aux contraintes strictes imposées sur les autres zones, ne pourrait-on pas y voir un avantage indu pour les propriétaires fonciers, d'où une potentielle discrimination pour les propriétaires fonciers des autres zones ?

OAP DENSIFICATION en UD – zone haute :
***Chemin du Rammersbach** avec 9 logements : pas de remarque particulière*
***Chemin du Talhorn :** le nombre de 70 nouveaux logements minimum est irresponsable compte tenu de la nature de l'accès routier (forte pente, problématique du déneigement, ...), des difficultés notoires d'approvisionnement en eau et de mise en œuvre de l'ANC ; Le Conseil Municipal rejette ce projet d'OAP*

OAP HABITAT qualifiées en zones 1AU intra-villageoises majoritairement sur ancien zonage U :
***Rue de la gendarmerie** avec 3 zones de projet sur 0,81 ha et 20 logements dont 14 individuels et 6 intermédiaires ou semi collectifs : signalons que la zone de projet centrale est déjà bâtie (PC 2016 – une maison individuelle) et l'OAP sans objet est à supprimer.*
***Rue de la corderie** avec 5 logements dont 3 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,20 ha : pas de remarque particulière.*
***Secteur Temple** avec 19 logements dont 13 individuels et 6 intermédiaires ou collectifs sur 0,94 ha : pas de remarque particulière.*
***Secteur centre village** avec 7 logements dont 5 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,29 ha ; il est à signaler qu'aucun accès vers des prés de fauche n'existe à ce jour sur ces terrains et une réserve n'a donc pas lieu de figurer dans le projet – de plus un espace Nj grève une part importante de la zone.*
***Rue de la chapelle** avec 5 logements dont 3 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,21 ha – l'impact juridique et financier est-il acceptable pour la commune si l'expertise zone humide souhaitée (mais non obligatoire) n'est pas réalisée lors du permis d'aménager ? Le Conseil Municipal refuse ce risque.*
***Chemin du Rammersbach** avec 6 logements dont 4 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,29 ha : PC 2017, construction d'une maison individuelle en cours – OAP à supprimer.*
***Secteur Douaniers** avec 8 logements dont 6 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,39 ha ; pas d'usage agricole sur ces terrains, l'accès aux véhicules agricoles n'a pas lieu d'être garanti ; les viabilités sont faites sur les 2/3 du terrain dont le classement devrait être maintenu en U.*
***Chemin du Stuckelrain** avec 6 logements dont 4 individuels et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,28 ha ; pas de remarque particulière.*
***Secteur école** avec 3 logements dont 2 individuels et 1 intermédiaire ou collectif sur 0,11 ha ; pas d'usage agricole sur ces terrains, l'accès aux véhicules agricoles n'a pas lieu d'être garanti.*
***Grand-rue** avec 3 logements dont 2 individuels et 1 intermédiaire ou collectif sur 0,14 ha ; pas de remarque particulière.*
***Rue des écoles et rue de la gendarmerie** avec 5 logements dont 3 individuels*

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

et 2 intermédiaires ou collectifs sur 0,19 ha - aucun accès vers les prés de fauche n'existe à ce jour sur ces terrains et cette réserve n'a donc pas lieu de figurer dans le projet.

En résumé, les remarques suivantes portant sur 10 OAP sur les 14 de Fellering sont à prendre en compte :

- *2 OAP sont à supprimer car des permis de construire ont été accordés et les terrains sont bâtis en conformité du POS actuel.*
- *70 nouveaux logements sont prévus chemin du Talhorn, secteur ne pouvant absorber une telle densité d'habitat, donc il est impératif de revoir la densité à la baisse dans cette zone haute déjà bâtie.*
- *86 logements sont prévus en zones 1AU sur 3,85 ha : ceci représente une moyenne de 4,4 ares par logement soit une surface de terrain variant de 3,66 ares à 4,94 ares en zone rurale de montagne... 3,85 ha de terrain déclassés de U en 1AU avec des prescriptions impactantes liées à ce zonage ; le Conseil Municipal demande une projection plus réaliste et une dé-densification des logements en supprimant certaines OAP et en réduisant les zones 1AU sachant que le SCOT autorise une consommation de 6 ha sur Fellering et que la consommation projetée par le PLUi ne prévoit que 5,2 ha.*
- *la largeur de voirie est au minimum de 5m dans certaines OAP alors que dans les zones UA, Uap, UB et UD, elle n'est que de 3,50m ; il y a lieu de corriger cette distorsion.*

De manière plus globale, la complexité des principes d'aménagement risque de décourager tout opérateur potentiel, ce qui risque de bloquer à terme toute velléité constructive ; au lieu d'encourager la nécessaire évolution démographique, les projets d'OAP risquent de sacraliser le foncier qui était auparavant constructible.
D'une part on densifie des secteurs en pente qui ne sont pas adaptés et d'autre part on rend difficile sinon impossible tout projet de construction au centre du village. Le Conseil Municipal ne peut entériner ces options.

2. AUTRES RESERVES MAJEURES

Concernant le zonage Af sur la parcelle de l'entreprise Striebel & John :
Le directeur nous a signalé que son entreprise dont le foncier est situé en zone UE du POS est actuellement en mutation ; le déclassement en Af du terrain à l'arrière du bâti existant interdirait toute évolution de l'entreprise et met en péril sa survie. Il est demandé de maintenir le classement actuel en Ue.

Concernant le zonage Nj avec suppression de l'habitat en second rang et interdiction de construire au-delà de 30m (9,8 ha sur Fellering):
Alors que les objectifs de modération de la consommation foncière résultent de la loi SRU et des lois successives (Grenelle, ALUR, Macron...), la définition des sous-zonages est du seul ressort de la CCVSA et ne repose sur aucun texte du Code de l'urbanisme.
L'objet de ces zonages Nj situés soit dans l'enveloppe urbaine, soit dans le pourtour, est de créer une zone tampon avec les espaces naturels et les espaces agricoles. Or en l'occurrence, pour la plupart des zones Nj, il s'agit de fonds de jardin de zone constructible déjà riveraine de terrains bâtis, et la seule justification serait d'interdire les constructions en second rang.
Cette règle des 30m avec blocage via une zone Nj - jardins est un choix d'urbanisme, très discutable selon les endroits et qui va clairement à l'encontre de la densification souhaitée dans certaines zones. Tout comme pour les OAP, il est regrettable de constater que le projet de PLUi densifie à outrance la zone haute et qu'au contraire le zonage Nj limite la densification du centre du village.
Signalons qu'avec le RNU, on a le droit de construire dans les parties actuellement urbanisées d'une commune dès qu'on est desservi par des voies et réseaux suffisants. Seul le SCOT Thur-Doller fait mention d'une bande de 30m le long des voies, mais permet ponctuellement une dérogation à la délimitation du T0 (enveloppe urbaine de référence) qu'il a fixé.
Nous rappelons que le SCOT autorise une consommation de 6 ha sur Fellering et que la consommation projetée par le PLUi ne prévoit que 5,2 ha et demandons donc une adaptation et une correction des zonages Nj.

3. AUTRES RESERVES

Concernant la pente des toitures :
Le toit plat est autorisé uniquement pour les bâtiments publics, alors que la demande est importante chez les propriétaires privés – ne s'agit-il pas là d'une mesure discriminatoire entre public et privé ?

Concernant la construction d'éoliennes :
Une telle construction semble admise sur le Dengelberg avec impact visuel conséquent pour notre commune ; cette éventualité n'a jamais été étudiée lors des commissions intercommunales préparatoires au PLUi.

Concernant les abris de chasse :
Aucune mesure relative aux abris de chasse existants n'est citée.

Concernant les panneaux solaires :
L'intégration des panneaux à la toiture apparait obligatoire, ce qui est contraire à ce qui a été acté lors des réunions préparatoires : les panneaux pouvaient se monter en superposition sur toitures neuves ou existantes, afin de préserver l'étanchéité des toitures et tout éventuel problème technique sur les panneaux solaires n'aurait aucune incidence sur l'état de la toiture d'origine.

La vie associative

ANIMATION ENFANTS LOISIRS FELLERING

Une nouvelle année scolaire se termine pour l'AEL. Celle-ci fut riche en activités: St Nicolas, marché de Noël, vente de calendriers, bal de carnaval, vente de chocolats de Pâques, participation à la marche populaire, kermesse, goûter de fin d'année à l'école.

Un grand merci à toutes et à tous !

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine sur nos différentes manifestations et nous vous rappelons que l'AEL est toujours à la recherche de nouvelles adhésions ou bonnes volontés pour nous accompagner dans nos différents projets au service de nos enfants et de l'école de Fellering.

L'équipe de l'AEL

Qu'ils sont beaux dans leurs jolis costumes !

Différents jeux ont amusé les enfants lors de la kermesse.

Remise de la coupe du groupe le plus nombreux lors de la marche populaire.

L'ensemble des joueurs avec les organisateurs et Mme le Maire.

CLUB DE SKAT DE FELLERING

Remise du 1er prix et de la coupe au vainqueur: BENDA Raymond du club de RIEDISHEIM.

Cette année nous avons organisé notre 18e tournoi de SKAT à FELLERING et comme d'habitude c'était un succès même s'il y a de moins en moins de jeunes joueurs. En effet la moyenne d'âge augmente et dans quelques années plus personne ne parlera de ce jeu, du moins en France. Ce 7 avril nous avons accueilli une trentaine de joueurs venus comme d'habitude des clubs voisins, Sierentz, Hochstatt, Riedisheim, du club de Fellering ainsi que quelques joueurs indépendants n'étant dans aucun club. Une joueuse fidèle nous vient régulièrement du Luxembourg ainsi qu'un joueur de Lorraine, ce sont des passionnés. A la fin du tournoi le vainqueur a reçu une coupe de Mme le Maire de Fellering, le meilleur score a quant à lui reçu la coupe de la ville de Saint Amarin. Tous les participants ont eu un lot.

Nous avons également un club de tarot et pour compléter l'équipe il nous faudrait encore deux joueurs. Si ça vous dit de jouer en toute convivialité au tarot le vendredi après midi, n'hésitez pas à me contacter. Bonnes vacances.

Michel Nussbaum

L'AROSA VOUS DIT MERCI

L'équipe de l'Arosa vous remercie pour votre fidèle soutien lors des différentes manifestations auxquelles vous participez régulièrement (concerts, vente de pâtisseries, vente de lamalas, etc).

Notre première mission, à l'origine de la création de notre association, a connu un heureux dénouement avec le remboursement à la commune de la dépense pour la restauration de l'orgue, et nous voilà maintenant repartis avec d'autres projets en partenariat avec la commune, afin de continuer à faire rayonner notre belle église dans laquelle il y a toujours à faire.

Tous les membres et moi-même nous vous souhaitons un bel été.

Le Président,
Michel DIBLING

AMICALE BOULISTE VAL'THUR

L'Amicale Bouliste Val'Thur fondée en 2002 compte actuellement 50 membres.

Ses 18 terrains et son chalet sont situés rue de Husseren (à coté de la piscine).

La saison a démarré le samedi 24 mars et se clôturera le samedi 27 octobre.

Elle organise 7 concours ouverts à tous durant la saison dont 3 au profit d'autres associations :

- le samedi 4 août à partir de 10h avec repas au profit des résidents de l'APMAS de RIESPACH (Maison d'Accueil Spécialisée pour Personnes Handicapées).
- le samedi 22 septembre à partir de 10h avec repas au profit de l'Association Saint Vincent de Paul d'ODEREN (pour améliorer le quotidien des personnes dans le besoin).
- le samedi 13 octobre à partir de 10h avec repas au profit du TELETHON avec la participation de Monsieur Christian PY.

A noter que tous les bénéfices réalisés durant ces concours sont intégralement reversés aux différentes associations.

Initiation des jeunes à la pétanque.

Remise de coupes.

A titre indicatif en 2017 le montant total était de 2.556,00 €.

Même si vous n'êtes pas « bouliste », vous pouvez venir soutenir ces différentes associations en participant au repas (réservation impérative une semaine avant la date des concours au 03 89 83 02 99 ou au 07 71 76 62 54), nous comptons sur vous !

Elle a également proposé à l'Ecole Primaire une journée « découverte pétanque » qui a accueilli 7 élèves (entre 9 et 11 ans) et qui a eu lieu le 20 juin dernier.

Comme toutes les amicales, nous recherchons de nouveaux membres pour la faire vivre, (la cotisation annuelle est de 20.00 € par membre et de 10.00 € pour le conjoint).

Les joueurs lors d'un concours.

Si suite à la parution de cet article, vous deviez prendre la carte de membre, vous bénéficierez de notre « offre découverte » et ne payerez plus que la moitié du montant de la cotisation.

Donc si vous voulez découvrir notre club, n'hésitez pas à venir nous rendre visite un après-midi les lundi, mercredi, vendredi et samedi entre 13h30 et 19h30 (nous avons des boules à vous prêter).

Et pour de plus amples renseignements, suivez-nous sur Facebook « Pétanque Fellering ».

LE CONSEIL DE FABRIQUE COMMUNIQUE

Chauffage de l'église

Comme chaque année à pareille époque vous trouverez, jointe au présent bulletin, la traditionnelle enveloppe pour le chauffage de l'église. Nous vous remercions pour le bon accueil que vous voudrez réserver à nos quêteurs qui passeront parmi vous durant les semaines à venir et vous rappelons que le conseil de fabrique est habilité à vous fournir un reçu fiscal vous ouvrant droit à une réduction d'impôt des deux tiers (pour 100 € donnés, 66 € de réduction d'impôt soit un coût net de 34 €).
Merci d'avance pour votre générosité.

Nettoyage de l'église

Deux fois dans l'année un groupe de bénévoles fait un nettoyage complet de l'église. Mais entretemps il faut passer un coup de balai avant les messes ou autres cérémonies. Depuis quelques années une dizaine de personnes se relaient tous les 2 mois pour l'entretien de l'église. Nous cherchons une ou deux personnes volontaires pour nous rejoindre et compléter cette équipe. Si vous avez 4 à 6 heures de temps libre dans l'année, nous vous accueillerons avec plaisir. Merci de vous adresser à Mme Annette GEBEL ou à moi-même.

Le Président : Michel NUSSBAUM

LES 90 ANS DE NOTRE ORGANISTE JEAN-JACQUES GEBEL FÊTÉS EN PLUSIEURS ÉTAPES

Tout a commencé le 6 avril dernier, jour de ses 90 ans.

C'est d'abord à l'église que se sont retrouvés quelques membres de sa famille, quelques choristes et membres du conseil de fabrique pour la messe du 1er vendredi du mois animée par Jean-Jacques. A l'issue de l'office le jubilaire est conduit à la salle annexe de la mairie où le conseil de fabrique a offert le verre de l'amitié et un cadeau à Jean-Jacques pour le remercier des longues décennies passées au service de l'Eglise. Son talent, sa gentillesse, sa disponibilité valent de l'or pour notre communauté de paroisses. Les claviers des orgues de toute la vallée donnent le meilleur d'eux-mêmes sous ses doigts agiles.

Mme le Maire félicite le jubilaire.

Egalement présents ce soir-là, Mme le Maire et les 3 adjoints ont remis un cadeau à Jean-Jacques au nom de la municipalité.

C'est ensuite lors du repas annuel de la chorale le 15 avril au Saisonnier, que Jean-Jacques a reçu l'hommage qu'il mérite de la part des choristes qu'il accompagne depuis tant d'années et qui ont pleine conscience que sans lui rien ne serait possible. Toujours présent aux répétitions, aux messes, à tous les offices, aux mariages, aux enterrements, aux noces d'or ou de diamant, Jean-Jacques adapte son noble instrument à toutes les circonstances. De Bach à Enio Morricone tout est toujours parfait car il y met non seulement son savoir faire mais également son âme. Son épouse Denise, empêchée d'être présente pour raisons de santé, a été associée à la fête en pensées.

Remise du cadeau du Conseil de Fabrique par Michel Nussbaum.

Une belle assiette personnalisée à déguster !

C'est enfin le 8 mai, entouré des anciens combattants, lui qui a vécu le drame des malgré-nous à même pas 17 ans, que Jean-Jacques a reçu le témoignage respectueux de ses amis de l'UNC, en présence de son fils le Père Jacques GEBEL.

Beaucoup de choses ont été dites lors de ces 3 journées, toutes sont méritées, des mots sincères et touchants lui ont été adressés, et s'il ne fallait en retenir qu'un ce serait MERCI.

Pour la Chorale, Sylvette Godier

Médaille et diplôme sont remis à Jean-Jacques par le Père Michel Lutringer et Michel Dibling.

UNE SAISON BIEN REMPLIE AU CNHT (CLUB NAUTIQUE DE LA HAUTE THUR)

Un nouveau comité, un nouveau départ

Le comité a été renouvelé l'année dernière, et de nouveaux coachs sont venus renforcer l'équipe d'animation. David Bosiak, Aurélie Tissot et Anaël Damette ont permis aux compétiteurs du club de s'aligner sur les différents meetings et les championnats du Haut-Rhin et championnat interrégional, avec notamment de belles réussites: Léa Nucelli, médaillée d'or en 800m nage libre, Arthur Kwiatovski, médaillé d'argent au 200 m brasse, et enfin Salomé Nicoloso, championne interrégionale N3 50m brasse.

Meeting de la Grenouille: Le 25 mars dernier, battant tous les records de fréquentation, il a réuni plus de 250 nageurs et a été une nouvelle fois une belle réussite, une belle fête du sport dans notre vallée.

Aquagym: La section, animée par Angèle Rapp, bat son plein de fréquentation.

L'école de natation a encore rempli ses objectifs d'apprentissage de la nage et d'aisance dans l'eau avec pas moins de 30 enfants âgés de 6 à 10 ans.

Une nouveauté: l'ouverture d'une section adultes chaque vendredi soir pour tous ceux qui souhaitent se perfectionner à la natation.

De nouveaux projets pour la saison 2018/2019

Le CNHT recrute toujours de futurs nageurs tant en loisirs qu'en compétition. A ce titre, l'école de natation est ouverte à tous les enfants qui souhaitent découvrir ce sport.

Le CNHT ouvrira également à la rentrée une section de natation en eau libre afin de découvrir les joies de la compétition en milieu naturel.

Toutes les inscriptions débuteront mi-septembre. Un communiqué sera affiché à la piscine.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

Mathieu Foehrenbach, Président
06 29 86 34 11

Laura Torri, secrétaire
06 88 46 87 15

Mail: cnht68@gmail.com

Louis Robischung, l'ancien président, honoré pour ses 40 années d'engagement.

AMICALE DES PECHEURS DU LERCHENWEIHER

Pour la 2e année, la société de pêche a proposé une après-midi d'initiation aux enfants de l'école de Fellering. Découverte de l'activité pêche pour 27 enfants; ils ont été ravis par cette nouvelle expérience qui s'est déroulée dans le cadre idyllique du Lerchenweiher.

Les compétiteurs et les organisateurs au Meeting de la Grenouille.

La vie associative

ESCAPADE NORMANDE POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage Fellering – Donville les Bains s'est une nouvelle fois rendu à Donville, pour le plus grand plaisir de tous.

En effet, le week-end de l'Ascension une délégation d'une cinquantaine de personnes de Fellering est partie pour retrouver nos amis normands.

Après un accueil chaleureux par les familles en présence de quelques délégués du conseil municipal, nous avons entamé le programme par une visite du musée Dior à Granville et poursuivi avec une randonnée autour des remparts de la vieille ville de Granville et de la pointe du Roc, avec de magnifiques points de vue sur la Manche.

Le lendemain départ pour les bords de la Rance par la route de la côte. Embarquement pour une croisière commentée à Saint-Malo : la tour Solidor, l'usine marémotrice de la Rance, Dinard et ses splendides villas, l'île de Cézembre, le Fort national, le grand Bé et bien sûr les remparts de Saint-Malo.

Et un sympathique pique-nique à midi sous un généreux soleil.

Le samedi soir tout le monde s'est retrouvé pour un dîner dansant, une ambiance de fête, un orchestre de grande qualité, une très belle soirée.

Et voilà, c'est déjà dimanche, déjà l'heure des au revoir avant un long voyage. Et chacun pense déjà à l'édition 2020 en Alsace et au plaisir de se retrouver.

La présidente, Chantal KUBLER

TEMPLE DE FELLERING

Les projections organisées au cours de ce 1er semestre ont permis de découvrir le Bhoutan, la Russie, l'Iran, l'Indonésie et l'Inde avec un zoom sur le trajet de Darjeeling à New Dehli.

De nombreuses personnes ont participé à ces projections, l'occasion d'échanges nourris sur les richesses culturelles et les différentes coutumes.

Différents groupes musicaux vocaux se sont également succédé, comme le Duo Funambule qui nous a fait découvrir différentes musiques du monde, Saxalors nous a emporté dans une belle farandole, mais aussi le Banquet Musical et l'ensemble vocal de la Forlane.

Au cours de cet automne, nous accueillerons un duo orgue et flûte traversière, puis l'ensemble bâlois Convivencia.

Notre traditionnel repas estival s'est déroulé le dimanche 8 juillet, c'est toujours un moment de belle convivialité, le plaisir de simplement se retrouver pour échanger !

L'apéritif a été agrémenté par la présence des Strossamusikanta, puis nous avons apprécié un buffet de salades et du collet fumé, cuit dans le Marc de Gewurtz.

Ce repas a également été l'occasion de dire « au revoir » à notre pasteur Moïse ADJE qui achève son ministère au sein des paroisses de Thann et de Fellering. Celui-ci va commencer un nouveau ministère dans une paroisse de la vallée de Munster.

Il sera, dès le mois de septembre, remplacé par Anne Heitzmann-Geiss qui se réjouit de découvrir la vallée de la Thur. Elle se présentera dans un prochain bulletin communal.

Pour le Conseil Presbytéral, Claudine GRABER

PLONGEURS DU LAC DE KRUTH WILDENSTEIN

Le Conseil Municipal des Jeunes de Fellering se jette à l'eau.

Durant les dernières vacances de Pâques, sept membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités à s'initier au plaisir de la plongée au centre aquatique de Wesserling, en partenariat avec le club des Plongeurs du Lac de Kruth-Wildenstein.

C'est sous le regard enthousiaste de Madame le maire de Fellering, Annick Lutenbacher, que Fabrice Gross, président du PLK, a animé ces sympathiques séances pour nos courageux nageurs et leurs accompagnateurs.

Une fois équipés des bouteilles, détendeurs, masques et palmes, Justine, Manon, Marine, Mathéo, Alban, Maxime et Thibaut, ont évolué dans le grand bassin. Ils étaient individuellement accompagnés par les encadrants du club, Fabrice, Carole, Bruno, Jean-Luc, Stéphane et Laurent.

A l'issue, jeunes et adultes ont tous reçu leur diplôme de baptême autour d'une petite collation au cours de laquelle ils ont pu partager leurs premières impressions. C'est ravis qu'ils sont repartis de leur soirée sportive.

Le PLK compte une quarantaine de membres plongeant dans le cadre idyllique du lac de Kruth-Wildenstein. Des baptêmes de plongée sont proposés les lundis soir à partir de 19h sur inscription préalable, gratuitement, pour toute personne âgée de plus de 11 ans.

Le créneau des lundis de 19h à 20h est également dédié à la découverte des activités subaquatiques pour les jeunes de 11 à 15 ans. Ils peuvent participer à des animations ludiques, comme la nage avec palmes, l'initiation à la plongée en piscine, l'apnée ou le hockey.

Envie de partager cette passion ou de suivre une formation dans un cadre amical, proche de chez vous ? Faites comme nos nouveaux passionnés du Conseil Municipal des Jeunes de Fellering, le PLK vous attend nombreux au centre aquatique de Wesserling, à la reprise des activités en intérieur au mois de septembre.

Pour plus d'information, contacter Fabrice Gross au 06 09 43 04 47.

ASSOCIATION « TAIKYOKUKEN-ENERGIE–DÉTENTE »

Quelques nouvelles de nos activités...

Notre Professeur Mr Eugène MEYER s'est rendu à Taiwan en novembre 2017 à l'occasion de la Yen-Nien Cup 2017, où il a rencontré de nombreux experts en TaiChi avec lesquels il a pu s'exercer, pratiquer et parfaire ses connaissances.

La Yen–Nien Cup est une manifestation rassemblant des pratiquants du monde entier de notre école, en l'honneur du Fondateur de notre style de TaiChi.

Notre séance du mercredi matin, instauré il y a un peu plus d'un an, rencontre un grand succès auprès de nos membres.

Cette séance, axée sur la détente, se compose d'exercices d'échauffement et d'assouplissement, suivis de Qi-Gong puis de Taichi, pour se terminer avec l'apprentissage et la maîtrise de l'éventail.

L'éventail était utilisé, au même titre que le bâton, l'épée, comme arme de défense ; ces disciplines faisant partie intégrante du Taichi sont pratiquées dans notre association.

L'association s'est enrichie cette saison de trois nouvelles ceintures noires de TaiChi, Denis, Jacques et Daniel qui ont réussi les différentes épreuves devant un jury d'experts régionaux.

AMICALE DON DU SANG BÉNÉVOLE FELLERING-ODEREN-KRUTH-WILDENSTEIN

L'actualité 2018 de notre association a débuté par notre AG le 17 février 2018 en présence d'une quarantaine de personnes. Le conseil d'administration en a profité pour nommer Jean-Jacques Facchin et Olivier Dreyer membres d'honneur de l'amicale. Ils ont activement participé à la bonne marche de l'association depuis le début en donnant de leur sang, de leur temps, de leurs compétences durant 25 ans aux côtés de Jean-Marie André. Pour tout le travail accompli et pour son dévouement à la cause du don du sang, le titre de Président honoraire a été décerné à Jean-Marie André.

Engagés à 100% à mes côtés, les 16 membres du conseil d'administration se mobilisent bénévolement tout au long de l'année en faveur du don du sang pour fidéliser les anciens donneurs et en recruter de nouveaux.

Voici nos actions passées et futures: l' envoi de vœux aux associations de nos villages, les réunions de secteur auxquelles je me rends avec quelques membres du CA, les réunions du bureau, les 3 exposés sur le rôle du sang et le déroulement des collectes par Claude Rivière membre de notre association et Gérard Bruetschy délégué cantonal, le 22 février à l'école de Fellering et dans la classe de Mme Studer à Kruth, puis à Oderen dans la classe de Mme Ast le 18 mai, l'opération Tulipes sur 3 jours en mars dernier qui grâce à la générosité des habitants a permis de verser 3053,70 € à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation à Mulhouse et cette année , pour fêter la journée mondiale du don du sang, la participation aux côtés des autres amicales de notre secteur à l'organisation d'un premier rallye pédestre à Mollau le 12 juin. Mais ce qui est la plus grosse part de notre tâche est l'aide apportée à l'EFS lors des collectes de sang total dans nos villages avec les réunions préparatoires, la pose d'affiches, l'envoi de mails et de sms aux membres cotisants et la gestion de la collation.

Le défi que nous nous sommes donné est celui de mobiliser 100 personnes à chaque collecte ce qui commence à se réaliser: à Fellering le 23 février (85 personnes avec 8 premiers dons et 74 poches prélevées) et à Kruth le 27 avril (110 personnes avec 8 premiers dons et 93 poches prélevées)...et si 100 dons pouvaient être prélevés à chaque fois ce serait encore mieux car durant l'été l'EFS doit pouvoir répondre à la demande croissante de globules rouges, plasma et plaquettes.

Le sang est irremplaçable. Il faut chaque jour 600 dons en Alsace pour sauver des vies. Vous êtes en bonne santé, vous avez entre 18 et 71 ans, vous pesez plus de 50kg... soyez généreux et venez offrir un peu de votre temps et un peu de votre sang. Les accidentés et les malades comptent sur vous.

Contact: centpoursanghautethur@gmail.com

A bientôt et merci pour votre générosité.

Le président, Freddy GILCK

Exposé devant des élèves attentifs.

Ci-dessus et ci-dessous: le rallye pédestre à Mollau.

Dates de nos 3 prochaines collectes 2018

- **FELLERING vendredi 17 août**
- **KRUTH vendredi 12 octobre**
- **ODEREN vendredi 28 décembre.**

Pour un premier don il faudra se munir d'une pièce d'identité. L'amicale vous offrira une place de cinéma... qu'on se le dise !

L'opération tulipes.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « ALSATIA » FELLERING

L'été est là, et avec lui les vacances. C'est le moment de refaire un point sur notre association.

Comme toujours nous étions actifs dans les pratiques gymniques de loisirs et de compétition, ainsi que dans les manifestations communales.

Les 2 et 3 juin a eu lieu notre 34e Marche Populaire et cette fois, sous un soleil radieux qui a illuminé les beaux circuits. Nous remercions tous les participants, marcheurs et ceux qui sont venus partager un repas dans la salle. Et un merci particulier aux bénévoles qui nous ont aidé régulièrement et aux nouveaux qui sont venus leur prêter main forte.

Mais nous avons malheureusement été contraints de prendre la décision de ne plus organiser cette manifestation dont l'organisation nécessite pas mal de monde alors que nous avons atteint la limite inférieure en nombre de membres de notre comité, suite à leur âge, des soucis de santé ou autres.

Le jeune qui nous a rejoints il y a un an est en pleine activité et ne dispose pas de beaucoup de temps libre, et peut-être n'y a-t-il pas à Fellering de jeunes retraités en pleine forme et disposant d'un peu de temps à eux ? Aucun du moins ne s'est manifesté suite aux appels précédents lancés dans le bulletin communal.

L'équipe prête à accueillir les marcheurs.

Nous espérons cependant être en mesure de proposer d'autres manifestations aux habitants de la commune et des alentours. Et, étant donné que notre association possède sa propre salle et le terrain autour, nous accueillerons et étudierons de bon cœur vos attentes et vos idées...

Et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la rentrée gymnique :

Natalie qui entraine les jeunes de la Gymnastique Artistique Féminime et les présente aux concours départementaux et interdépartementaux est désormais épaulée par deux de leurs parents.

Yolaine, avec son dynamisme et sa bonne humeur, retrouvera avec plaisir son groupe de Baby gym, ainsi que celui de sa ludique Gymnastique de Loisir que rejoignent de plus en plus de jeunes adultes.

Et Danielle continuera à faire retrouver souplesse et équilibre avec ses séances de Gymnastique douce.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Jean Jacques Bossert, Président.

Et le responsable qui fait un dernier tour d'inspection.

La vie associative

LA MUSIQUE ORPHÉENNE A 90 ANS !

Une longue vie en musique, c'est ainsi qu'on pourrait qualifier l'existence de l'Orphéenne ; en effet notre valeureuse association fête cette année ses 90 ans d'existence et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle les porte bien.

Depuis plus de vingt ans, associée aux musiciens d'Oderen, la musique orphéenne continue son bonhomme de chemin dans cette configuration qui fait le bonheur de tous les acteurs musiciens et du public. En effet pas moins de 45 instrumentistes se retrouvent en répétitions le vendredi soir et donnent régulièrement des concerts ici ou ailleurs, sous la houlette du chef Baptiste Schnebelen.

Au printemps, c'est plutôt festif à la salle des fêtes Alsatia d'Oderen, en été à Fellering c'est la formule « open air » , en automne c'est plus solennel en l'église de Fellering et en hiver on termine par le concert du nouvel an à Oderen... et ailleurs aussi au gré des invitations et autres partenariats.

Les programmes sont toujours adaptés au lieu de concert et de plus en plus on retrouve des pièces très originales qui mettent en scène les musiciens, accompagnants des solistes locaux ou invités, faisant la part belle aux instruments autres que ceux traditionnellement joués en orchestre d'harmonie comme le piano, le violon et violoncelle et même les grandes orgues !!

Une longue vie en musique donc, mais avec toujours la volonté d'aller de l'avant ; ainsi il est utile de rappeler que l'orchestre est en recrutement permanent, dans tous les pupitres, pour un concert ou pour un bail plus long, peu importe, l'essentiel étant de venir avec nous partager votre amour de la musique

Récemment nous avons eu l'honneur et le très grand plaisir de recevoir à nouveau nos amis picards de VILLERS SUR COUDUN qui sont eux de tous jeunes trentenaires.

Un week end inoubliable avec un concert magistral délocalisé au CAP de Saint Amarin pour plus de confort acoustique. Ce fut un partage d'émotions intenses, de réelle amitié.

Merci à tous ceux qui ont aidé, participé, soutenu cette heureuse initiative... qui ne restera bien sûr pas sans suite .... car bientôt nous irons en Picardie entretenir cette flamme.

Un grand merci à la population de Fellering, indéfectible soutien de notre société et qui comme chaque année réserve un accueil formidable lors de la quête annuelle ; les hauteurs du Schliffels n'ont pas pu être faits par manque de temps, mais ce sera chose faite DIMANCHE 2 SEPTEMBRE au matin et en musique.

D'ores et déjà nous vous invitons à cocher dans vos agendas la date du DIMANCHE 14 OCTOBRE pour notre fête d'automne avec menu choucroute ; un moment de partage, de bonne humeur au son des airs des Strossamusikanta.

Samedi 17 novembre, à ne pas manquer le concert du 90e anniversaire en l'église de Fellering ; beaucoup de surprises, d'invités pour un concert particulièrement attendu dans la vallée.

Entre temps votre harmonie locale aura eu l'honneur de participer aux festivités du centenaire de l'armistice 1918 qui s'annonce à MOOSCH ; il s'agit là d'une manifestation qui sera sans aucun doute grandiose et empreinte de solennité ; un réel honneur pour nous d'y contribuer.

Quelques moments avec notre équipe technique

1

2

3

4

1. Tout est prêt pour partir au Steinlebach pour la remise à niveau du chemin suite aux intempéries.
2. Bas-côtés zone haute après le passage de l'épareuse communale.
3. Préparation/stabilisation de l'aménagement provisoire de la place de l'église suite à démolition de la friche.
4. Aménagement succinct de places de parking et embellissement du nouvel espace libéré place de l'église.
5. Désherbage mécanique des allées du cimetière.
6. Arrosage et entretien du fleurissement communal.

5

6

Avec nos écoles

Flash mob des 50 ans de l'AOS (19 juin) avec l'ensemble des élèves des écoles de la vallée de Saint-Amarin (plus de 800 élèves).

Intervention de Mme Claude Rivière, M. Gérard Bruetschy et M.Freddy Gilck pour présenter la collecte du don du sang. (CM2).

Rencontre avec l'écrivaine Lénia Major le 25 mai à la médiathèque de Wesserling.

Cycle vélo avec les classes de CE2/CM1 et les CM2.

Animation sur les Chiroptères (CM2 et CE2/CM1) par le CPIE.

Rencontre sportive d'athlétisme Cycle 3 (CE2/CM1 et CM2) avec l'ensemble des élèves de la vallée de Saint-Amarin, le 19 juin au stade de Saint-Amarin.

Les enfants ont jardiné avec grand plaisir.
Ils ont pu voir grandir leurs plantations.
A eux la récolte de radis, salades, carottes, maïs !

Intervention des gendarmes dans le cadre du passage du permis vélo (CM2) le 1er juin.

Rencontre CM2/6e au Markstein le 13 février.

Le Conseil Municipal des Jeunes

LE JARDIN DE L'ÉCOLE RENAÎT DE SES CENDRES

Projet phare du mandat de nos jeunes élus, la réhabilitation du jardin de l'école est entrée dans sa phase opérationnelle.

Au cours de deux matinées de travail, les samedi 10 et 26 mai (dans le cadre de la journée citoyenne), les enfants n'ont pas ménagé leur peine pour donner une seconde jeunesse à ce petit lopin de terre dont l'histoire est, depuis des décennies, intimement liée à celle de l'école.

Arbres fruitiers, végétaux à baies comestibles (cassis, groseilles, framboises), plants divers à vocation ornementale complètent désormais avantageusement les traditionnels carrés potagers toujours cultivés avec plaisir et passion par les enfants de l'école et l'équipe enseignante.

Des arches en bois, un hôtel à insectes ainsi qu'un nouveau composteur devront encore compléter l'ouvrage pour donner son caractère définitif au projet.

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos adjoints Michel et Jean–Pierre ainsi que toute l'équipe technique pour leur aide très précieuse et leur implication (travaux de préparation et arrosage notamment).

Ci-dessus: des airs de fourmilière au jardin de l'école.

Petit aperçu en fin de matinée.

Ci-dessous: motivés comme jamais pour que revive le jardin.

LE JARDIN DE L'ÉCOLE BIENTÔT LABELLISÉ « REFUGE LPO » ?

Belle effervescence pour nos jeunes, le samedi 10 février 2018, à l'occasion d'une rencontre avec M. Mathieu THIEBAUT de l'antenne locale Saint-Amarinoise de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Après une brève visite sur site au jardin de l'école, M. THIEBAUT nous a fait l'amitié de sa présence en Mairie pour une matinée d'échange autour des thématiques environnementales et plus particulièrement des oiseaux et de leur sauvegarde. Nous le remercions très chaleureusement pour sa pédagogie et sa disponibilité.

A l'issue de la rencontre, les jeunes ont unanimement délibéré en faveur d'une démarche de labellisation du jardin de l'école qui pourrait aboutir à la création d'un « Refuge LPO ». Les formalités administratives en cours restent à valider avec l'équipe enseignante pour couronner l'initiative du succès qu'elle mériterait.

LA PLONGÉE APRÈS LE PLONGEON…

S'imprégner de la vie associative du village, apprendre à en connaître les acteurs, les missions, les bénéfices et les contraintes, vivre et appréhender de l'intérieur la notion de bénévolat, quoi de plus normal pour tout élu local qui se respecte : mission accomplie pour nos jeunes sur initiative et invitation du PLK (club des Plongeurs du Lac de Kruth).

Merci au PLK pour cette belle expérience.

Après leur engagement au CMJ et le « plongeon » dans la vie publique et citoyenne de notre village, c'est dans l'eau chlorée de la piscine de Wesserling que nos jeunes élus ont ainsi pu s'immerger, les 5 et 6 mars, pour un baptême de plongée ponctué d'un petit goûter offert par l'association et d'une remise de diplômes pour graver dans le marbre cette très belle expérience.

Un grand merci à la sympathique et dynamique équipe du PLK soudée autour de son président Fabrice GROSS pour son formidable accueil et la grande richesse des échanges qui ont ponctué cette jolie rencontre. Petits et grands en garderont un excellent souvenir.

REMETTRE DU RÉEL DANS LE VIRTUEL…

Un grand bravo aux jeunes pour leur engagement, leur assiduité, leur travail et leur enthousiasme communicatif ! Apprendre la vie de la cité et appréhender le sens des réalités n'est pourtant pas toujours chose aisée dans la société hyperconnectée dans laquelle ils évoluent.

Nos jeunes élus du CMJ, comme beaucoup d'autres, sont la preuve que le terreau est de belle qualité. A nous autres, adultes, de veiller à ce que nous souhaitons y planter. En ce sens notre conviction en tant que référents est toute faite : remettons du réel dans le virtuel !

Bonnes vacances et bel été à tous.

Marc HOFFER

Du pain sur la planche place Germaine SAC.

JOURNÉE CITOYENNE… LA PLACE GERMAINE SAC DANS TOUS SES ÉTATS

La journée citoyenne du samedi 26 mai a été consacrée aux travaux du jardin de l'école et au nettoyage de la Place Germaine Sac. Deux équipes de jeunes se sont relayées sur ces chantiers toute la matinée.

Pour la seconde année consécutive, l'aire de jeux a dû faire l'objet d'une attention toute particulière tant nous l'avons retrouvée dans un état déplorable. «A quelque chose malheur est bon » : ce triste constat nous a permis d'échanger avec nos jeunes conseillers sur les notions d'incivilité et de respect des biens publics notamment. A charge pour eux désormais de répandre la bonne parole auprès de leurs jeunes camarades…

Du cœur à l'ouvrage pour le bien de tous.

Ci-dessous : beau résultat après une matinée d'efforts.

La vie du village

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Dépôt de gerbe par M. Robert Koehl avec MM. Jean-Jacques Gebel et Georges Wittner.

Ci-dessus: dépôt de gerbe par Mme le Maire avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Nos cérémonies mémorielles accueillent toujours une assistance nombreuse et recueillie.

TRANCHE DE VIE AVEC NOS CONSCRITS

1. Début mars: le travail commence sous la neige.
2. Mi-mars: les 1ères bûches sont en place.
3. Fin mai: on s'attaque aux finitions.
4. Mi-juin: jour de quête.
5. Les habitants réservent un bon accueil à la joyeuse équipe.
6. Mise en place de la banderole annonçant la soirée de fête.
7. Une semaine avant la St Jean, les papas entrent en action.
8-9. La magie du feu attire une foule nombreuse.

La vie du village

JOURNÉE CITOYENNE

La 3e journée citoyenne a rassemblé près de 80 personnes motivées par le bien vivre ensemble à Fellering. Une bonne dizaine de chantiers répartis dans le village, en forêt et sur divers sites tels que le Sée par exemple, ont ainsi accueilli jeunes et moins jeunes, femmes et hommes de bonne volonté qui ont donné un peu de leur temps pour entretenir et embellir notre cadre de vie.

L'apéritif 100 % felleringeois offert par « Ô saveurs d'antan » a été apprécié de tous avant le bon repas qui a rassemblé tous les participants dans une ambiance détendue et conviviale.

Un grand merci à toutes et à tous.

Nettoyage des allées du cimetière.

les sacs poubelles se remplissent vite.

On brosse, on ponce, on repeint !

On pioche, on arrache, on nettoie.

On remet les sentiers en état.

Après leur passage, tout est impeccable !

Coup de balai par le conseil municipal des jeunes.

On prépare les jardinières pour décorer le village.

On s'active en cuisine.

Après le déjeuner, visite du jardin de l'école réhabilité par le Conseil Municipal des Jeunes.

Tout le monde a le sourire après la matinée de travail.

Infos diverses

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018 : LA FÊTE DU LIVRE DE WESSERLING A 20 ANS !

A l'occasion de cette manifestation, plongez dans l'univers des livres dans toute sa diversité : albums, romans, polars, littératures de l'imaginaire, poésie, nouvelles, livres de cuisine, recueils de photos… mais aussi bandes dessinées. Chacun pourra y trouver son bonheur et ce à tous les prix, puisque le livre est présent aussi en vente d'occasion (marché aux puces du livre et librairies d'occasion). De nombreux auteurs présents se feront un plaisir de dédicacer leurs ouvrages.

En s'installant sur le site du Parc de Wesserling, et dans ce lieu plein de charme qu'est le Pavillon des Créateurs, cette manifestation pleine de rencontres, de découvertes et de convivialité a su trouver sa place dans le paysage culturel local.

AU PROGRAMME
(sous réserve de modifications) :

- **De 9h à 18h :**
  marché aux puces du livre
- **De 10h à 18h :**
  présence des auteurs/
  éditeurs/libraires
  et animations

La liste des auteurset exposants présents sera disponible sur notre site dès la fin du mois d'août.

www.mediatheque-valamarin.fr

À découvrir à la médiathèque une exposition de dessins naturalistes par Jean Granello, réalisés au hasard des rencontres en bord de mer (Bretagne, Côte d'Azur) : oiseaux, poissons coquillages, fleurs emblématiques…

11h00 : Lecture à voix haute d'histoires pour les enfants assuré par des bénévoles de l'association Lire et Faire Lire.

14h-18h : « Redonner vie aux livres », atelier de pliage de livres, animé par le personnel de la médiathèque en continu (tout public).

14h30 - 17h30 : « Parkours Cirk » : atelier d'initiation (jonglerie avec diverses techniques, équilibre sur fil et sur boules, monocycle) en compagnie de La Boît@Cirk

15h : « La petite poule qui voulait voir la mer », spectacle de marionnettes bilingue (alsacien – français) de la compagnie Rive de rêve et adapté de l'album du même titre de Ch. Jolibois et Ch. Heinrich, se tiendra à la médiathèque (à partir de 4 ans).

15h45 : Lecture à voix haute d'histoires pour les enfants assuré par des bénévoles de l'association Lire et Faire Lire

16h30 : Lecture à voix haute d'histoires pour les enfants assuré par des bénévoles de l'association Lire et Faire Lire

INFOS PRATIQUES

Fête du Livre de Wesserling

- Dimanche 30 septembre 2018 de 10h à 18h (marché aux puces à partir de 9h)
- Parc de Wesserling, Pavillon des Créateurs, 5 rue des Fabriques
- 03 89 39 64 00 - www.mediatheque-valamarin.fr

Carsat Retraite & Santé au travail

LA RETRAITE ET L'ACTION SOCIALE À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE FELLERING

Le 6 juin 2018, la Carsat Alsace-Moselle a signé avec la Poste 11 conventions pour marquer la représentation des services de la retraite dans les maisons de services au public de Diemeringen, Wingen sur Moder, Villé, Dambach-la-Ville, Marckolsheim, Riquewihr, Muntzenheim, Ottmarsheim, **Fellering**, Seppois-le-Bas et Waldighoffen. Les habitants pourront désormais s'informer auprès des conseillers de leur MSAP sur les services de la retraite, de l'action sociale et du service social de la Carsat.

Déjà plus de 330 000 retraités et futurs retraités du régime général en Alsace-Moselle ont créé leur compte personnel sur le site www.lassuranceretraite.fr. Pour rendre ses services en ligne accessibles au plus grand nombre, l'Assurance Retraite a fait le choix d'être présente aussi dans les Maisons de Service Au Public. Vous informer sur les démarches à effectuer pour prendre votre retraite, télécharger les formulaires dont vous avez besoin pour créer votre dossier, prendre rendez-vous dans une agence retraite, demander votre retraite en ligne, tout en étant guidé par le conseiller de la Maison de Service, tout cela est désormais possible.

De même si vous êtes déjà retraité, l'Assurance Retraite vous propose des services sécurisés, faciles d'accès et rapides: demander une attestation de paiement, connaître le montant de la retraite qui a été déclaré aux impôts, changer vos coordonnées bancaires ou votre adresse, faire des démarches pour une retraite de réversion, tous ces services sont à votre portée au sein de la MSAP.

En cas de difficultés face à la maladie, à l'accès aux soins et aux droits à des aides, le conseiller de la MSAP pourra également vous guider vers le service social de la Carsat. De même, si vous êtes confronté à des problèmes de perte d'autonomie, d'adaptation de votre domicile, le conseiller MSAP sera en mesure de vous mettre en rapport avec le service action sociale individuelle de la Carsat.

LE TÉLÉTHON FELLERING VOUS INVITE A FÊTER LA 20e ÉDITION

La toute 1ère édition du Téléthon Fellering a eu lieu en 1999, c'est donc cette année la 20e fois que cet évènement sera organisé dans notre commune. L'équipe de bénévoles, dont la plupart sont aux côtés de Christian PY depuis le début, serait heureuse de vous voir nombreux assister aux manifestations qu'elle prépare pour fêter cet anniversaire.

Le dimanche 21 octobre dans la salle Alsatia se tiendra une belle journée pleine de surprises: juste un petit indice tout de même: les reines du jour seront de belles voitures ! Anciennes ? de collection ? ou de sport ? Les trois peut-être ? On n'en dit pas plus pour l'instant...

Il y aura aussi un atelier de maquillage pour les enfants, une tombola et d'autres animations ainsi qu'une buvette et petite restauration pour agrémenter la journée.

Ne ratez pas cet évènement, une première à Fellering !

Plus traditionnellement, le samedi 1er décembre un excellent repas vous sera servi dans la même salle Alsatia et une après-midi dansante vous permettra de passer un bon moment et de vous amuser.

Retenez d'ores et déjà ces 2 dates. Une prochaine communication plus précise vous permettra d'en savoir plus. Nous comptons sur votre participation et vous souhaitons de passer de bons moments tout en apportant votre soutien à l'Association Française contre les Myopathies. Merci d'avance.

L'équipe du Téléthon

INFO SUR LA SORTIE ANNUELLE OFFERTE À NOS AÎNÉS

Pour notre sortie annuelle nous proposons à nos aînés une journée en rapport avec le thème «2018, année du centième anniversaire de la fin du conflit mondial 1914/1918».

Nous avons choisi de passer la matinée au Hartmannswillerkopf où nous aurons tout loisir de visiter le site et profiter d'un guide pour découvrir le nouvel Historial.

Ensuite le déjeuner sera pris au Domaine du Hirtz à Wattwiller, il sera suivi d'une petite après-midi de détente.

Une belle journée en perspective, inscrivez vite la date du **dimanche 7 octobre** sur vos calendriers. Les invitations vous parviendront prochainement.

D'ici là, passez toutes et tous un bel été.

ART DES POSSIBLES

Appel à participation pour les habitants d'Husseren-Wesserling, de Fellering et bien au-delà.

Un jardin collectif germe au lieu-dit «Kamersbungert», sur la commune d'Husseren-Wesserling, derrière l'ancienne école.

Ce projet est porté par le collectif «Art des possibles» (https://www.facebook.com/ArtDesPossibles/#) dont le siège est situé au bâtiment «la visite» dans le parc de Wesserling (à côté du théâtre de poche).

Ce lieu a pour vocation de s'initier au jardinage écologique, mais aussi à diverses activités culturelles et artistiques.

Ouvert à tous, petits et grands, nous faisons appel à vous pour venir gratouiller la terre, partager vos connaissances et des moments de convivialité.

Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous en vous inscrivant par mail à l'adresse du jardin collectif (jardinpartage.artdespossibles@gmail.com) ou par téléphone au 06.58.27.20.58 auprès de M. Hugo Carton.

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe du jardin partagé, Collectif Art des possibles

Infos diverses

PLANNING DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des Ecosacs (déchets courants hebdomadaires) se fait chaque lundi matin devant votre domicile. Dans la mesure où la collecte du lundi tombe sur un jour férié, elle est avancée ou reportée et de nombreux moyens d'information sont à votre disposition pour connaître les bonnes dates: le calendrier annuel émis par la communauté de communes, parution d'un article dans la presse à chaque modification de date, mise à jour des dates en temps réel sur le site internet de la commune ainsi que sur Facebook, un affichage se fait également en mairie (intérieur et extérieur) et vous pouvez toujours téléphoner en mairie en cas de doute. Ainsi les écosacs ne devraient plus traîner sur les trottoirs plusieurs jours d'affilée...Et bien entendu il ne faut utiliser que les sacs bleus distribués début janvier par la commune.

Le calendrier de collecte, devant votre domicile, des **encombrants et métaux** est le suivant :

Encombrants
· Mercredi 26 septembre · Mercredi 28 novembre
Métaux
· Mercredi 24 octobre

Les déchets sont à sortir la veille au soir, la collecte se faisant de bonne heure le matin.
Veillez à respecter attentivement les différents types de collecte, sous peine de voir vos déchets refusés et laissés sur place.

COLLECTES DIVERSES

La collecte de D3E et de DMS a lieu rue des Fabriques, au Parc de Wesserling, à proximité du Pavillon des créateurs et de la Halle des produits fermiers.

Les déchets sont à déposer entre 8h30 et 11h30.

- **COLLECTE D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).** Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

> Samedi 15 septembre
> Samedi 17 novembre

- **COLLECTE DMS (Déchets Ménagers Spéciaux).** Tout produit issu du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés...).

> Samedi 6 octobre

PLATES-FORMES DE TRI SÉLECTIF

Nous rappelons que **six emplacements de tri sélectif** avec plusieurs conteneurs verre, papier et plastique sont à votre disposition sur Fellering:

- Rue de l'Eglise, en contrebas de la halte SNCF.
- Parc de Wesserling, derrière le SUPER U.
- Rue des Ecoles, près du pont de la Thur.
- Rue du Tulberg, derrière l'ancien pont.
- Grand-rue (HLM - cimetière).
- Chemin du Rammersbach (croisement Stuckelrain).

PLATE FORME DE DÉCHETS VERTS DU TULBERG

Rappelons que cette plate-forme de déchets verts n'est pas faite pour accueillir des métaux ou autres encombrants.

BORNE DE COLLECTE DES PILES USAGÉES

Une borne de collecte pour les piles usagées est à votre disposition dans le couloir de la mairie. Vous pouvez venir y déposer vos piles usagées pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Un conteneur pour piles usagées est également disponible dans la cour de la mairie.

BORNE DE COLLECTE DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGÉES

En partenariat avec EMMAÜS, un carton de récupération des cartouches usagées d'encre (imprimantes, fax et photocopieurs) est à votre disposition au secrétariat de la mairie.

COLLECTE DES BOUCHONS

En partenariat avec la Communauté de Communes, un carton de récupération de bouchons plastique et liège est à votre disposition au secrétariat de la mairie (ne sont pas acceptés les bouchons de vin en plastique aggloméré).
Le montant de la collecte est reversé à la Fédération Française des Bouchons d'Amour qui soutient les personnes handicapées.

VENTE DE TIMBRES FISCAUX ET AMENDE

Depuis le 1er janvier, la Trésorerie de Saint-Amarin ne délivre plus de timbres fiscaux et amende.

Des timbres dématérialisés peuvent désormais être achetés soit en ligne sur impôts.gouv.fr, soit chez les buralistes agréés.

Seules deux entités dans le département conservent la faculté de délivrer des timbres traditionnels : il s'agit de la Trésorerie Municipale de Mulhouse et le Service des Impôts des Particuliers de Colmar.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Registre nominatif destiné à la protection des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels

Les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi N° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'article 1er de la loi institue dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence, destiné à améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grands froids, tempête...).

Cette loi confie aux Maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret N° 2004-926 du 1er septembre 2004.

Dans cet objectif, un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre, en cas de déclenchement par le Préfet du Plan d'Alerte et d'Urgence.

La demande d'inscription est facultative. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire, par la personne elle-même ou par un tiers, à condition que la personne concernée ou son représentant légal ne s'y soit pas opposé. Les informations susceptibles d'être recueillies sont mentionnées sur le questionnaire, conformément à l'article 3 du décret. Les personnes certifient elles-mêmes de leur état ; aucune pièce justificative n'est donc exigée. Toutefois, si la demande d'inscription est le fait du représentant légal, ce dernier doit présenter l'acte justifiant de sa qualité (extrait du jugement de tutelle).

Le Maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est toujours adressé à la personne inscrite ou à son représentant légal. L'accusé de réception du Maire vaut confirmation de l'inscription, et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier. La radiation peut être opérée à tout moment sur simple demande.

Le Maire est tenu de garantir la confidentialité des données recueillies.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence incombe au Préfet.

Les personnes désireuses de figurer sur le registre sont invitées à s'adresser au secrétariat de la mairie,
Tél : 03 89 82 60 72.

CIVISME

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES SIMPLES DE VOISINAGE

TONTE DES PELOUSES

La période est propice à la tonte des pelouses. Respectez les horaires définis dans l'arrêté municipal n° 08/2017 du 30/05/2017 qui stipule que les travaux de bricolage, jardinage et d'entretien nécessitant l'usage d'appareils à moteur thermique et électrique sont strictement interdits du lundi au samedi le matin avant 8 heures et le soir après 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés.
Toute contravention à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

GÊNE DU VOISINAGE

Chacun doit prendre les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage causée notamment par les aboiements de chiens ou la musique trop forte.

ENTRETIEN DE SON TERRAIN

Chacun a l'obligation d'entretenir son terrain de sorte qu'il ne développe pas de nuisance pour les parcelles voisines.

BRÛLAGE VÉGÉTAUX

Tout brûlage de végétaux dans votre jardin est interdit toute l'année.
La déchetterie du Tulberg est à votre disposition.

CROTTES DE CHIENS

Rappel pour ceux qui ont des chiens : des distributeurs de sacs sont à votre disposition aux différentes bornes de propreté. **Ainsi trottoirs, sentiers et autres lieux de passage resteront propres !**

LE LIVRE « NOTRE VILLAGE, SON HISTOIRE » : FALLRI, UNSER DORF

Le livre est toujours disponible à Fellering :
- au secrétariat de la Mairie
- au magasin U Express
- à la Boulangerie de la Vallée... au tarif de 27 euros.

Informations pratiques

ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la mairie sont les suivants: du lundi au vendredi, ouverture en continu de 10h à 15h. Permanence téléphonique de 8h à 16h. Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Réception par le maire et les adjoints sur rendez-vous:
Tél 03 89 82 60 72

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2018:

Services	Photocopie A4	**0,15 €**
	Photocopie A3	**0,30 €**
Location du foyer communal	Journée	**80 €**
	Soirée	**160 €**
	Journée + soirée	**200 €**

LA POSTE / MSAP

Les horaires sont les suivants:
- du lundi au vendredi, ouverture de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
- fermé le jeudi après-midi
- samedi ouvert de 8h30 à 11h30.

Les horaires de levée du courrier restent les suivants:
- Bureau de Fellering Centre, 59 Grand'rue: 15h
- Bureau de Fellering/Wesserling: 15h30

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
Pompiers	**18**
Gendarmerie	**17 ou 03 89 82 60 33**
Médecins: KLEIMBERG Didier et Catherine	**03 89 38 71 05**
Kinésithérapeute: cabinet AUBERT-CATY	**03 89 82 73 65**
Pharmacie SCHWARZENBART	**03 89 38 72 67**
Cabinet infirmier du centre	**03 89 38 23 96**
Cabinet Nathalie LAU (Parc de Wesserling)	**03 89 76 28 68**

LE MÉDIABUS À FELLERING

PLACE DE L'EGLISE
DE 13h45 A 14h30
- lundi 3 septembre
- lundi 1er octobre
- lundi 5 novembre
- lundi 3 décembre

Calendrier des manifestations

AOÛT

Samedi 4
Concours de pétanque ouvert à tous, au profit des handicapés de l'APMAS de Riespach, à 10h suivi d'un repas de midi, terrain des boulistes.

Vendredi 17
Collecte de sang, de 15h30 à 19h30, au foyer communal.

Samedi 18
Concours de pétanque semi-nocturne, ouvert à tous, 16h, terrain des boulistes.

Lundi 20
Messe de St Bernard à la chapelle de Wildenstein.

SEPTEMBRE

Tout le mois, quête du Souvenir Français.

Samedi 2
Temple, 17h, concert orgue et flûte.

Samedi 15
Lach Owa par le Comité de jumelage, 19h, foyer communal.

Samedi 22
Concours de pétanque ouvert à tous au profit de la Conférence St Vincent de Paul, à partir de 10h suivi d'un repas de midi, terrain des boulistes.

Samedi 29
Cérémonie du souvenir au Steingraben.

Dimanche 30
Temple, 17 h, concert «Convivencia».

OCTOBRE

Tout le mois, quête du Souvenir Français.

Dimanche 7
Sortie des aînés.

Vendredi 12
Collecte de sang à Kruth, de 15h30 à 19h30, salle St Wendelin.

Du vendredi 12 au dimanche 14
Musicales du Parc.

Dimanche 14
Fête d'automne de la musique, midi, foyer communal
Fermeture de l'étang de pêche du Lerchenweiher.

Du vendredi 19 au dimanche 21
Musicales du Parc.

Samedi 20
Concours de pétanque au profit du Téléthon, 10h, avec repas de midi
Concert du Rallye Trompes des Vosges, 20h à l'église.

Dimanche 21
Animation au profit du Téléthon, salle Alsatia.

NOVEMBRE

Dimanche 11
Commémoration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts à 11h.

Samedi 17
Concert de la musique, 20h à l'église.

Samedi 24
Distribution des branches de sapin, 8h, cour de la mairie.

Samedi 24 et dimanche 25
Marché de Noël «O'bricol'âges» 10h à 17h au foyer communal.

DÉCEMBRE

Samedi 1
Repas de midi au profit du Téléthon, salle de gymnastique.

Mercredi 5
Dépôt de gerbes aux victimes AFN au monument aux morts à 16h.

Dimanche 16
Concert de Noël au profit de l'Arosa, église.

Vendredi 28
Collecte de sang à Oderen, de 15h30 à 19h30, salle socio-éducative.

En italique et en bleu, manifestations se déroulant hors Fellering.

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées.

Par votre présence vous manifesterez votre soutien et vos encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer notre village.